

Position dans l'organigramme :

Maire → DGS → DST → Responsable du service espaces verts → Agent d'entretien polyvalent du service Espaces Verts

LES SAVOIRS :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAPA ou BEPA) spécialisé en espaces verts
- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des matériels et de l'outillage
- Connaissance des règles et des procédures d'entretien des bâtiments
- Permis B obligatoire

LES SAVOIR-FAIRE :

- Connaître et respecter l'utilisation des matériels
- Aptitudes à travailler en équipe
- Travailler avec méthode et rendre compte de son activité
- Respecter les règles de gestes et postures, les règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter l'utilisation des produits sensibles

LES SAVOIR-ÊTRE :

- Être autonome, minutieux, disponible, dynamique
- Disposer d'un bon relationnel, avoir le sens du service public, en respecter les valeurs et l'image
- Faire preuve de discrétion et de confidentialité

POSTE ET RÉMUNÉRATION :

- 39 Heures semaine avec ARTT
- Contrat à durée indéterminée
- Rémunération selon expérience

CONTACT :

- Monsieur Le Maire
Mairie de Carentan-les-Marais
Service Ressources Humaines
Boulevard de Verdun
50500 Carentan-les-Marais

DATE PRÉVUE DE RECRUTEMENT :

- 15/06/2024

Placé sous l'autorité hiérarchique directe du responsable du service des Espaces Verts, vous serez en charge des missions suivantes :

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

- Entretien des espaces sportifs : Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de fertilisation et de l'entretien des terrains engazonnés. Entretenir les installations de plein air des stades et de l'enceinte Alphonse Laurent dans son ensemble : deux terrains en herbe, deux terrains de tennis, un terrain de football synthétique et un skate-park.
- Entretien des espaces périphériques : Entretenir les espaces aux abords des terrains sportifs (désherbage, débroussaillage, tailles des arbustes).
- Préparation des terrains pour la pratique sportive : Garantir le bon état et la propreté des terrains. Participer à la logistique nécessaire aux rencontres sportives et aux entraînements, réaliser les traçages des zones de jeu. Remettre en état les terrains après chaque rencontre. Sensibiliser les utilisateurs aux règles d'utilisation des installations lors de traitements, épandages, travaux...
- Gestion des matériaux et produits : Assurer les conditions réglementaires de stockage des engrais, produits phytosanitaires et hydrocarbures. Maîtriser les stocks de produits de toute catégorie et solliciter leur renouvellement. Assurer l'entretien des matériels agricoles et sportifs et motiver les besoins de remplacement.
- Gestion technique des équipements sportifs : Maintenir en état de fonctionnement les bâtiments et les équipements publics et effectuer des petits travaux d'entretien et de petite manutention (nettoyage des équipements urbains, maçonnerie, peinture, plomberie, serrurerie et électricité...).

CONDITIONS D'EXERCICE ET CONTRAINTES PARTICULIÈRES :

- Horaires : Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi : 08H00-12H00 / 13H30-17H30
Vendredi : 8H0-12H00 / 13H30-16H30
- Congés : Selon les règles en vigueur et l'organisation définie au sein du service (rythme soutenu en période estivale)
- Conditions d'exercice : Travail en extérieur en toute saison, déplacements fréquents sur les sites, travail en équipe, relations permanentes avec les usagers, station debout prolongée
- Moyens techniques à disposition : Documentation professionnelle, port d'équipement de sécurité, vestiaire, sanitaire. Petit matériel d'entretien et engins motorisés.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Avec les administrations, associations, usagers, services communaux

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra évoluer en fonction des missions du service